

## Assemblée des délégués à Lucerne

### La solidarité, valeur centrale de la politique suisse

**Réuni à Lucerne pour son assemblée des délégués, le PBD Suisse a défini ses consignes de vote pour la votation populaire fédérale du 24 septembre 2017. Il recommande clairement l'adoption de la réforme des rentes 2020.**

Les délégués du PBD Suisse s'étaient donné rendez-vous au panorama Bourbaki à Lucerne, qui rappelle la plus grande mission humanitaire dont la Suisse s'est jamais acquittée. Durant l'hiver 1871, 87 000 hommes et 12 000 chevaux ont traversé notre frontière en l'espace de trois jours seulement avant d'être pris en charge par la population suisse.

Au cours de son allocution de bienvenue, Martin Landolt, président du PBD, a souligné que le fait de parvenir à relever cet immense défi humanitaire a contribué à forger la conscience de soi et l'identité du jeune État fédéral. L'État et la société civile ont réussi à surmonter ensemble cette épreuve en affichant une solidarité évidente. Ces valeurs ont toujours constitué un élément central de la politique suisse et elles ont été évoquées à l'occasion des débats sur la réforme des rentes 2020.

#### **OUI à la réforme Prévoyance vieillesse 2020**

Les délégués du PBD ont clairement recommandé de voter OUI à la réforme des rentes 2020, suivant ainsi les considérations de leur conseiller national Lorenz Hess. Celui-ci a précisé que cette réforme, compromis suisse typique et indispensable, pouvait mettre un terme à un blocage de plus de 20 ans. La position des femmes et des personnes travaillant à temps partiel en sera nettement améliorée, et le taux de conversion du 2<sup>e</sup> pilier serait enfin ajusté à la réalité. Cette réforme est une première étape importante, et d'autres suivront nécessairement.

#### **OUI à la sécurité alimentaire**

Les délégués du PBD ont aussi clairement recommandé de voter OUI à l'arrêté fédéral sur la sécurité alimentaire. Au cours des explications fournies sur cet objet, le conseiller national Duri Campell a cité plusieurs arguments en sa faveur: approvisionnement à long terme en denrées alimentaires suisses, meilleure protection des terres cultivables, production adaptée aux conditions locales et efficiente dans l'utilisation des ressources naturelles, maintien du niveau de qualité des denrées alimentaires.

#### Renseignements:

Martin Landolt, conseiller national 079 620 08 51

Lorenz Hess, conseiller national 079 356 59 26

Duri Campell, conseiller national 079 222 03 87

26.08.2017